

Culture

Consciente de l'importance de l'apport culturel aux bénéficiaires de l'ensemble de son territoire, la Communauté d'Agglomération la Riviera du Levant entend mutualiser et harmoniser cet aspect, de la lecture publique à la diffusion culturelle.

A ce jour, les opérateurs communaux de la lecture publique (médiathèques, bibliothèques, ...) sont inégalement développés selon les communes d'où l'enjeu du renforcement de l'accessibilité à la lecture publique.

Sans pour autant exercer cette compétence en lieu et place des communes, la CARL entend **promouvoir et faciliter une "harmonisation par le haut" du service rendu** et cela de plusieurs manières :

- › Renforcement des animations culturelles à partir des médiathèques – bibliothèques à la faveur de mutualisations entre les opérateurs municipaux ou autres : bibliothèques communales, bibliothèques – centre documentaires des établissements scolaires ;
- › Développement d'un service commun de la lecture publique 2.0 à la faveur d'un renouvellement coordonné des logiciels informatiques et de la mise en place d'un portail informatique ;
- › Renforcement du maillage territorial notamment à la faveur des Bibliothèques-Centres Documentaires (équipement, animation bénévole, mise en réseau) ;

Création d'une maison des Arts et de la Culture d'intérêt communautaire

La CARL envisage l'ouverture d'une académie des arts et de la culture d'intérêt communautaire offrant un éventail large de pratiques : musique, danses, arts dramatiques, arts plastiques, etc.

Ce projet est associé à la perspective de la mise en place d'un Conservatoire des arts et de la musique à l'échelle régionale où des articulations devront être travaillées et dont l'équipement devra respecter une configuration intercommunale.

Mise en place d'une politique communautaire de diffusion culturelle

Soucieuse de mutualiser et harmoniser la dimension culturelle de son territoire, sans pour autant agir en lieu et place de ses communes membres, la CARL peut néanmoins promouvoir et faciliter des synergies et des mutualisations de plusieurs manières :

- > Mutualisation des programmations communales en mobilisant l'ensemble des opérateurs culturels des communes et des offices de tourisme ;
- > Politique communautaire de fonds de concours aux communes qui s'engagent dans les travaux d'ouverture ou de modernisation des lieux de diffusion de taille intermédiaire ou de proximité.

Vous connaître

CIVILITÉ

- Choix de la civilité -

NOM

PRÉNOM

NOM D'ARTISTE *(obligatoire)*

DISCIPLINE PRINCIPALE *(obligatoire)*

- Sculpture
- Arts visuels (Peinture et/ou dessin)
- Musique
- Littérature
- Théâtre
- Danse
- Mime
- Vidéo
- Photographie
- Bandes dessinées, mangas, comics
- Multimédia
- Autre

DISCIPLINE AUTRE (PRÉCISEZ) *(obligatoire)*

QUELS SONT VOS PRODUITS, SERVICES OU PRESTATIONS EN VOTRE QUALITÉ D'ARTISTE ? *(obligatoire)*

VOS FORMATIONS EN LIEN AVEC VOTRE PRATIQUE ? *(obligatoire)*

VOS PROJETS RÉCURRENTS ? *(obligatoire)*

VOS PROJETS ANTÉRIEURS ? *(obligatoire)*

VOS PROJETS A VENIR ? *(obligatoire)*

COMMUNE *(obligatoire)*

CODE POSTAL *(obligatoire)*

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE *(obligatoire)*

E-MAIL *(obligatoire)*

SITE INTERNET *(obligatoire)*

PAGE FACEBOOK *(obligatoire)*

COMPTE INSTAGRAM *(obligatoire)*

Confirmation

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales d'utilisation. [Cliquez ici pour consulter la politique de gestion des données personnelles.](#) *(obligatoire)*

VÉRIFICATION ANTISPAM *(obligatoire)*

Veillez cocher la case "Je ne suis pas un robot"

✓ **ÉTAPE SUIVANTE**



**LA RIVIERA
DU LEVANT**

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
LE GOSIER / SAINT-ANNE / SAINT-FRANÇOIS / LA DÉRRÈDE

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
LA RIVIERA DU LEVANT**

93 Bd du Général de Gaulle
97190 Le GOSIER
0590 48 47 47
carl@rivieradulevant.fr

HORAIRES :

lundi, mardi et jeudi :
07h30 - 13h00 / 14h30 - 17h00 ;
mercredi et vendredi :
07h30 - 13h00

